ÉCOLE ROY ET JOLY

Conseil d'établissement

Projet d'ordre du jour et convocation
Date : Le mardi 20 juin 2023
Heure : 19 h
Endroit : Symposium Resto Boutique

1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Procès-verbal de la réunion du 8 mai 2023
   3.1. Adoption
   3.2. Suivi

4. Points de la direction
   4.1. Budget des écoles Roy et Joly 2023-2024 (adoption) — 15 minutes
   4.2. Objectifs, principes et critères de répartition des budgets 2023-2024 (information) — 5 minutes
   4.3. Matériel didactique à revendre 2023-2024 (consultation) — 10 minutes
   4.4. Liste des fournitures scolaires 2023-2024 (approbation) — 5 minutes
   4.5. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (bilan – adoption) — 10 minutes
   4.6. Activités – sorties 2022-2023 (approbation) — 10 minutes
   4.7. Projet éducatif (consultation) — 10 minutes

5. Recommandations concernant la modification des territoires scolaires du secteur de Rivière-du-Loup (nouvelle école)

6. Rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023 (approbation) — 10 minutes

7. Assemblée générale des parents de septembre (consultation) — 10 minutes
   7.1. Postes vacants à combler (3)

8. Point du personnel des écoles Roy et Joly

9. Point du service de garde

10. Point de l'OPP

11. Point du représentant au comité de parents

12. Point du représentant de la communauté

13. Rapport du trésorier

14. Période de questions de l'assemblée

15. Autres points

16. Levée de l'assemblée

Cindy Simard, présidente
Chantal Dubé, directrice